

19 JUN 2018

SCSI



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

**Pôle de la Protection des Populations  
Mission Environnement Biologique**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination des Politiques  
et d'Appui Territorial  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT CEDEX

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel. 05.49.17.27.00  
Fax.: 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)

Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Niort, le 18 juin 2018

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX  
N/Ref : CD/JD//2018 01686

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

SAS SELAC  
Numéro SIIIC 0579.08887  
SIRET : 40853566400010

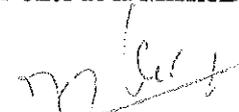
Adresse de l'exploitation : L'Abbaye  
79100 MISSE

Adresse administrative : Domaine de Marsay  
79100 MISSE

et à son instruction technique finalisée le 15 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement

  
Jean-Louis HERAUD

  
Claudie DEVAUX



RD n° 321 du 26/7/2011.  
23 750 AE volailles  
(35 000 poulets + 15 000 faisaneaux),  
↳ 50 000 emplacements